

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26215**

Intitulé

MASTER : MASTER Mention "Droit fiscal"

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Toulouse 1 Capitole	Recteur de l'Académie de Toulouse, Chancelier des universités, Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques, 313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Cette mention comprend un parcours type « Droit fiscal de l'entreprise » dont les activités et les compétences ou capacités attestées sont décrites ci-après.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Conseil aux décideurs en matière de fiscalité
- Réalisation des formalités fiscales pour des tiers
- Suivi des procédures de contrôle et des procédures contentieuses
- Détection des irrégularités fiscales
- Prévention des litiges fiscaux en entreprise
- Préparation des audits fiscaux

Compétences ou capacités attestées

- Maîtriser le système fiscal
- Respecter et faire respecter la réglementation fiscale nationale, européenne et internationale
- Maîtriser les règles de passage du résultat comptable au résultat fiscal
- Contrôler la régularité du traitement fiscal des opérations de l'entreprise
- Analyser la situation patrimoniale d'un client
- Déterminer une stratégie fiscale
- Conseiller une entreprise dans le cadre législatif
- Appliquer les règles de fiscalité aux entreprises en fonction de leur contexte
- Suivre les procédures de contrôle et de contentieux pour des clients

Compétences transversales

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation
- Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité
- S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux
- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- K-Activités financières et d'assurance
- M-Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- Auditeur comptable en cabinet comptable ou en entreprise
- Consultant en cabinet d'expertise comptable
- Juriste-fiscaliste
- Responsable fiscal en grande entreprise
- Gestionnaire de patrimoine en établissement financier
- Conseiller en investissements financiers en cabinet ou en entreprise
- Conseiller en gestion de capitaux en cabinet ou en entreprise

Par ailleurs, de nombreux concours sont accessibles avec le grade de Master (avocat, fonction publique).

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

C1205 : Conseil en gestion de patrimoine financier

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

Réglementation d'activités :

Les activités de conseil juridique sont soumises à une réglementation professionnelle spécifique.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités.

Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits au-delà du grade de licence.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : - des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Leur composition comprend : - des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 mai 2016 accréditant l'Université Toulouse-I en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

VAE : Code de l'éducation : articles L 613-3 et L 613-4

Références autres :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.ut-capitole.fr/orientation-et-insertion/etudes-sur-les-parcours-et-l-insertion-professionnelle/>

Autres sources d'information :

<http://www.ut-capitole.fr>

<http://www.ut-capitole.fr/formations/nos-diplomes/masters/master-m2-mention-droit-fiscal-parcours-type-droit-fiscal-de-l-entreprise--319394.kjsp?RH=1319207861552>

<http://www.ut-capitole.fr/formations/nos-diplomes/masters/master-m2-mention-droit-fiscal-parcours-type-droit-fiscal-de-l-entreprise--319394.kjsp?RH=1319207861552>

<http://www.ut-capitole.fr/formations/se-former-autrement/formation-continue/master-2-mention-droit-fiscal-parcours-type-droit-fiscal-de-l-entreprise-cycle-formation-continue-353538.kjsp?RH=1319186557727>

[Université Toulouse 1 Capitole](#)

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse 1 Capitole : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne (31) [Toulouse]

Université Toulouse 1 Capitole - 2, rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Toulouse

Historique de la certification :

Jusqu'en 2015, la mention « Droit fiscal » était enregistrée sous la dénomination nationale « Droit de l'entreprise ».

Jusqu'en 2015, le parcours type « Droit fiscal de l'entreprise » était enregistré sous la dénomination nationale mention « Droit de l'entreprise » spécialité « Droit fiscal de l'entreprise ».

Certification précédente : Domaine Droit, Economie, Gestion Mention Droit de l'entreprise Spécialité Droit fiscal de l'entreprise